FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006)

BAYGON Cafards et Fourmis - Poudre

Version *3*.0
Date de révision 29.11.2012

Date d'impression 29.11.2012
Spécification Numéro: 350000007413
Formule ou numéro de version: 30000000000000006519.001

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE

Informations sur le produit

Identificateur de produit	:	BAYGON Cafards et Fourmis - Poudre
Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées	:	Insecticide
Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité	:	SC Johnson S.A.S. C.S. 30606 95004 - Cergy Pontoise Cedex France
Téléphone	:	+33134212121
Adresse e-mail		A047094@scj.com
Numéro d'appel d'urgence	:	Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange	:	N	Dangereux pour l'environnement

Éléments d'étiquetage

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette	:	(S)-.alpha.-cyano-3-phénoxybenzyl(1R,3R)-3-(2,2-dibromovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate 0,05% (0,05g/100g)	
Symbole(s)	:		
Phrase(s) R	:	R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Phrase(s) S	:	S 2	Conserver hors de la portée des enfants.
		S22	Ne pas respirer les poussières.
		S25	Éviter le contact avec les yeux.
		S29	Ne pas jeter les résidus à l'égout.
		S46	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
		S51	Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Etiquetage supplémentaire	:	Utilser uniquement pour l'usage prévu et conformément au	

mode d'emploi.
Se laver les mains après manipulation.
Ne pas appliquer sur les animaux.
Ne pas appliquer sur des surfaces sur lesquelles de la nourriture pourrait être conservée, préparée ou mangée.
Retirer ou couvrir les aliments non emballés, les appareils et ustensiles de cuisine.
Ne pas utiliser sur des tissus d'ameublement.
Retirer ou couvrir les terrariums, les aquariums et les cages avant la mise en service du produit.
Couper l'alimentation des pompes d'aquarium pendant l'utilisation.

Autres dangers : Non identifié

Voir section 11 pour de plus amples renseignements sur les effets sur la santé et les symptômes.

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux

Nom Chimique	EC No.	Reg. No.	No.-CAS	Symbole(s)	Phrase(s) R	Pour cent en poids
carbonate de calcium	207-439-9	-	471-34-1			>= 75,00 - <= 100,00
(S)-.alpha.-cyano-3-phénoxybenzyl(1R,3R)-3-(2,2-dibromovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate	258-256-6	-	52918-63-5	T, N	R23/25 R50/53	>= 0,00 - < 0,25

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Inhalation : Amener la victime à l'air libre.
En cas de troubles respiratoires, consulter un médecin.

Contact avec la peau : Rincer abondamment à l'eau.
Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

Contact avec les yeux : Rincer abondamment à l'eau.
Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

Ingestion : Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Yeux : Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est

utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi

Effet sur la peau	:	Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi
Inhalation	:	Peut irriter le système respiratoire. Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi
Ingestion	:	Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi
Effets potentiels sur l'environnement	:	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Indication de soins médicaux immédiats et de traitements spéciaux.

Sauf indication contraire, voir la description des mesures de premiers secours.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Approprié	:	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.
Inapproprié	:	Non identifié
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	:	En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.
Conseils aux pompiers	:	En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Se référer à la norme EN ou nationale correspondante.
Information supplémentaire	:	Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles	:	Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière.

Éviter l'inhalation de la poussière.

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
Utiliser un confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Nettoyer les résidus sur le site où le produit s'est répandu.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuel, voir section 8.
Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate.
Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Stockage

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités : Conserver hors de la portée des enfants.
Conserver dans un endroit sec.
Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) : Insecticide

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Composants	No.-CAS	mg/m3	ppm	Type d'exposition	Liste
carbonate de calcium	471-34-1	10 mg/m3			FR_TWAS

Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains : Porter des gants appropriés.
Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.
Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer.

Protection des yeux	:	Pas d'exigence particulière
Protection de la peau et du corps	:	Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.
Mesures d'hygiène	:	À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	:	poudre
Couleur	:	blanc
Odeur	:	inodore
Seuil olfactif	:	donnée non disponible
pH	:	8,5 - 9,5 (en solution aqueuse)
Point de fusion/point de congélation	:	donnée non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	:	donnée non disponible
Point d'éclair	:	donnée non disponible
Taux d'évaporation	:	donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	donnée non disponible
Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	:	donnée non disponible
Pression de vapeur	:	donnée non disponible
Densité de vapeur	:	donnée non disponible
Densité relative	:	donnée non disponible
Solubilité(s)	:	dispersable
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	donnée non disponible
Température d'auto-	:	donnée non disponible

inflammabilité		
Température de décomposition	:	donnée non disponible
Viscosité, dynamique	:	donnée non disponible
Viscosité, cinématique	:	donnée non disponible
Propriétés explosives	:	donnée non disponible
Propriétés comburantes	:	non applicable

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	:	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Aucun(e) à notre connaissance.
Conditions à éviter	:	Températures extrêmes et lumière du soleil directe.
Matières incompatibles	:	Aucun(e) à notre connaissance.
Produits de décomposition dangereux	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 Evalué(e) > 2 g/kg Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Peut provoquer des douleurs abdominales.
Toxicité aiguë par inhalation	:	CL50 Evalué(e) > 5 mg/l Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité aiguë par voie cutanée	:	DL50 Evalué(e) > 2 g/kg Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	:	Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de

classification ne sont pas remplis.

Dommage/irritation de l'oeil	:	Peut irriter les yeux. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation	:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité à dose répétée	:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité	:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité	:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité	:	Très toxique pour les organismes aquatiques.
Persistance et dégradabilité	:	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Potentiel de bioaccumulation	:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mobilité dans le sol	:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Évaluation PBT et vPvB	:	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Autres effets néfastes	:	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets	:	Ne pas jeter les déchets à l'égout. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés. L'élimination devrait s'effectuer en conformité avec les

réglementations locales, provinciales ou nationales.
Veuillez recycler l'emballage vide.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport par route

- *ADR:*

Numéro ONU	3077
Classe(s) de danger pour le transport	9
Etiquettes et panneaux de danger	9
Groupe d'emballage	III
Nom d'expédition des Nations unie	UN 3077 SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Deltamethrin), 9,III
Dérogation	Une dérogation pour quantités limitées peut être applicable pour ce produit, veuillez consulter les documents de transport.

Transport maritime

- *IMDG:*

Numéro ONU	3077
Classe(s) de danger pour le transport	9
Etiquettes et panneaux de danger	9
Groupe d'emballage	III
Nom d'expédition des Nations unie	UN 3077 SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Deltamethrin), 9,III
No EMS	F-A, S-F
Dangers pour l'environnement	
Dérogation	Une dérogation pour quantités limitées peut être applicable pour ce produit, veuillez consulter les documents de transport.

Transport aérien

- *ICAO/IATA:*

Numéro ONU	3077
Classe(s) de danger pour le transport	9
Etiquettes et panneaux de danger	9
Groupe d'emballage	III
Nom d'expédition des Nations unie	UN 3077 SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Deltamethrin), 9,III
Dérogation	Une dérogation pour quantités limitées peut être applicable pour ce produit, veuillez consulter les documents de transport.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	:	Ce produit est classé et étiqueté en conformité avec la Directive 1999/45/CE.

16. AUTRES INFORMATIONS

Le cas échéant, la(les) révision(s) sont notées par des barres en gras | | dans la marge de gauche.

Information supplémentaire

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

R23/25	Toxique par inhalation et par ingestion.
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.